



RAPPORT DU MAIRE

Au mois de novembre de chaque année, je dois vous présenter, conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire concernant la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge sur les points suivants :

- 1- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 ;
- 2- Le dernier programme triennal d'immobilisations ;
- 3- Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'année en cours ;
- 4- La rémunération et les allocations de dépenses des membres du Conseil ;
- 5- Les orientations générales du budget 2013 ;
- 6- Le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 ;
- 7- La liste des entreprises dont les contrats ou le total des contrats dépassent 25 000\$ entre le 2 novembre 2011 et le 1 novembre 2012.

1- États financiers au 31 décembre 2011 :

Les états financiers pour l'année 2011 ont été préparés par le comptable agréé Bruno Chrétien de Raymond Chabot Grant Thornton, lequel a vérifié la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers ont été déposés lors de l'assemblée ordinaire du 2 avril 2012.

Au 1 janvier 2011, le surplus accumulé était de 347 869\$, plus le surplus de l'exercice de 33 706\$, moins la somme attribuée au financement des investissements en cours 148 948\$, le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2011 est donc de 232 627\$.

La richesse foncière totale de la municipalité pour 2011 était de 77 503 600\$, la municipalité comptait 714 habitants.

2- Programme triennal d'immobilisations :

Le programme triennal d'immobilisations prévoyait pour l'année 2012 des dépenses pour les projets :

- Travaux majeurs de voirie : la réfection et l'asphaltage du rang Saint-Henri ont été réalisés;
- Entretien des bâtiments : 7 fenêtres de l'Hôtel de ville ont été changées;
- Le projet de climatisation de la salle communautaire est reporté en 2013 ainsi que le projet d'aménagement du parc Fournier;

3- Indications préliminaires de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 :

Voici la situation au 30 septembre 2012

Revenus budgétés au 31 décembre 2012	1 161 433\$
Revenus au 30 septembre 2012	867 335\$
Dépenses budgétées au 31 décembre 2012	1 161 433\$
Dépenses au 30 septembre 2012	767 244\$



Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

- Le programme de redevances sur la taxe d'accise sur l'essence et la contribution du Québec, a été reconduit pour les années 2010 à 2014 et la municipalité recevra un montant total de 476 936\$ pour tous les travaux majeurs de voirie.

4- Rémunération et allocations de dépenses des membres du Conseil :

En vertu du règlement sur la rémunération des élus municipaux, pour l'année 2012, la rémunération annuelle du maire est de 6 933,51\$ à laquelle s'ajoute 3 466,58\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 10 400,09\$ alors que la rémunération de chacun des conseillers est de 2 310,81\$ à laquelle s'ajoute 1 155,41\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 3 466,22\$.

5- Orientations générales pour l'année 2013

Suite à une consultation avec les membres du conseil municipal et la directrice générale, voici ce vers quoi nous porterons nos orientations pour l'année qui vient :

Installations sanitaires isolées :

Notre municipalité s'étant dotée d'un système de collecte et de traitement des eaux usées pour son périmètre urbain, nos orientations pour l'année 2013 sera de rendre conforme toutes les installations sanitaires isolées; c'est à dire toutes les fosses sceptiques et champs d'épuration des maisons et bâtiments qui ne font pas partie du périmètre urbain et qui relèvent de notre administration. Cette décision est prise dans le cadre d'un plan d'action en gestion intégrée de l'eau proposé dans la STRATÉGIE REGIONALE SUR L'EAU;

Revégétalisation des bandes riveraines ou revégétaliser en absence de bandes riveraines :

Dans un même ordre d'idée, et toujours dans le cadre de ce plan intégré de la gestion de l'eau, nous mettrons l'emphase à faire appliquer les règlements municipaux sur la protection des berges de nos cours d'eau, autant de la rivière, des ruisseaux et des décharges ou fossés des terres agricoles. Les bandes riveraines sont importantes pour le bon écoulement des eaux et pour empêcher l'érosion et l'effondrement des berges. Les plantes, arbustes et arbres retiennent par leurs racines les sédiments et la terre en solidifiant le talus. Les berges retiennent aussi les produits qui sont étendus pour activer les cultures. Respecter un espace entre le cours d'eau et le plan de travail est primordial pour protéger l'eau des cours d'eau et les nappes phréatiques. Des informations sur ce sujet seront disponibles par des séances d'informations ainsi que par de la documentation accessible aux citoyens. La municipalité appliquera aussi de nouvelles pratiques de conception et d'entretien de ses infrastructures routières. Notre inspecteur sera appelé à assister à des ateliers ou des cours sur des nouvelles techniques et de meilleures pratiques de normes de ruissellement.

Développement domiciliaire :

Le nouveau propriétaire des terrains ciblés par un développement domiciliaire, serait prêt à lotir et construire des maisons. Il ne reste qu'une autorisation en provenance de la CPTAQ qui permettrait à cet entrepreneur de débiter ses travaux en fonction de la zone tampon entre son terrain et celui de son voisin qui est zoné agricole. Avec le CDS, la municipalité tentera d'activer ce processus qui retarde l'action du propriétaire. D'autre part des développements sont à venir en fait de logements et nouvelles maisons. 9 logis seront aménagés dans le bâtiment de l'ancienne résidence du 706 St-Anne et la construction de deux triplex rang. St-Henri recevront le permis de la ville. Des changements à venir, dans nos règlements d'urbanisme et de zonage, permettront aussi plusieurs aménagements qui profiteront à notre municipalité. Compléter l'occupation de nos lots déstructurés serait aussi une orientation à envisager.

La taxe d'accise et nos chemins.

Les redevances sur la taxe d'accise nous ont permis de refaire les fondations et la surface du rang St-Henri. Ces travaux qui ont englouti presque tous les budgets que nous avons prévus pour ce genre de projets donneront une plus grande longévité et une nouvelle vie à ce chemin qui est un des plus utilisés de notre municipalité. A ce sujet une rencontre est organisé avec le Ministère des Transports du Québec pour tenter de les sensibiliser aux dépenses



Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

que nous avons encourues particulièrement à cause de l'augmentation de circulation lourde durant les travaux du pont de Bedford . La circulation lourde en plus d'endommager le chemin qui était en fin de vie l'a rendu dangereux pour les citoyens de notre municipalité. D'autres travaux de rapiéçage seront effectués dans nos chemins mais ceux-ci ne seront pas financés par la taxe d'accise mais bien dans notre budget annuel de voirie.

La politique Familiale :

Plusieurs éléments ont été accomplis dans le cadre de notre politique familiale mise sur pied en 2007. Nous tenterons de reformer un comité pour faire le bilan de ces actions déjà accomplies et aussi pour envisager d'autres orientations pour le futur. Se doter d'une politique familiale c'est travailler à garder et augmenter notre population, à intéresser celle-ci à persister et à revivifier notre environnement et notre milieu de vie.

Service de sécurité incendie :

Suite à de nouvelles règles de certaines compagnies d'assurances, notre brigade a besoin d'une certification de transporteur d'eau qui fera baisser les cotes d'assurances de nos propriétés et de nos infrastructures. Cette cote se mesure sur une échelle de 1 à 10 et représente le barème ou le taux que les assurances appliquent à nos propriétés. Actuellement Notre-Dame est à 9/10, avec cette certification du transport de l'eau elle pourrait descendre à 7/10. Ce qui ferait baisser le prix des assurances bâtiments de tous les citoyens. La Brigade prendra les dispositions nécessaires pour l'obtention de cette certification.

Bibliothèque municipale :

Le service de bibliothèque est toujours très apprécié des citoyens et avec plus de 169 abonnés, nous croyons que nous devons continuer à injecter des fonds pour que l'intérêt perdure et que les nouveaux arrivants en fassent une sortie hebdomadaire intéressante. Merci à tous les bénévoles et tous ceux et celles qui participent à la réussite de cette belle réalisation.

La barrière à lamproies

Les travaux d'implantation de cette barrière à lamproies (unique en Amérique du Nord) devraient débiter aussitôt que le Ministère des pêcheries et de la faune du Vermont et du New-York auront trouvé un entrepreneur qui convient à leurs exigences et à leur budget.

Climatisation de la salle Municipale.

Pour 2012, nous souhaitons installer la climatisation dans la salle municipale. Plusieurs mariages et fêtes de tous genres y sont célébrés chaque année, particulièrement en été. Nous souhaitons ainsi rentabiliser cette dépense car notre salle est très prisée et elle le sera encore plus si elle est climatisée. Du même coup nous voulions brancher la nouvelle génératrice qui alimente les pompes du système des eaux usées. Mais il faut pour faire ces deux projets changer tout le système électrique de notre bâtisse municipale. Ce projet demeure en suspend et se retrouve dans nos projets pour un avenir proche, car nous attendons quand même une réponse suite à notre demande d'aide financière dans le cadre du programme conjoint de sécurité civile (PCPC), projet qui octroie 50% des coûts du branchement de la génératrice à la salle municipale.

Les Associations

En 2013 plusieurs projets deviendront réalité grâce à nos associations. Les Loisirs , le Comité de développement Stanbridgeois, Héritage Stanbridgeois et le Conseil d'établissement de l'école, préparent des projets qui semblent très intéressants et rassembleurs. D'ici quelques temps nous pourrions profiter du travail et de l'enthousiasme des différents participants de ces comités. De belles idées qui contribuent à la vitalité de notre municipalité. Félicitations à tous.

Conclusion

Nous sommes toujours dans un contexte économique favorable avec des taux d'intérêts très bas et toujours très intéressants. Cette situation permet de bonnes conditions pour les emprunts et ces conditions peuvent aussi tenter autant les entrepreneurs que les jeunes familles à investir dans l'achat d'un terrain et d'une maison chez-nous. Profitons-en pour maintenir nos acquis et développer notre potentiel.

Ginette Simard Gendreau, mairesse



6. Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2013-2014-2015

Le programme des dépenses en immobilisations sera discuté lors des réunions préparatoires sur le budget et proposé lors de l'assemblée spéciale pour adopter le budget 2013.

7. Liste des entreprises dont le contrat dépasse 2 000\$ et le total de ces contrats dépassent 25 000\$ pour la période du 1 novembre 2011 au 31 octobre 2012.

Nopac Environnement	32 883\$	Collectes et transport des matières résiduelles.
Ministre des Finances Québec	75 515\$	Service de la Sûreté du Québec.
Ferme d'Houchenée Senc.	51 644\$	Déneigement des chemins municipaux.
MRC Brome Missisquoi	75 322\$	Quote-part des municipalités, travaux cours d'eau, emprunt bâtiment, arbustes Rivage-Virage
Pavage Daudi excavation	416 346\$	Travaux de voirie rang St-Henri
Genivar	57 717\$	Services professionnels pour les travaux rang St-Henri
Service dépôt de Compensation	185 412\$	Intérêts et capital emprunt eaux usées, 327-09
Civbec	69 367\$	Retenue- Aménagement site de traitement
B. Frégeau et Fils	204 368\$	Retenues réseau d'égouts et travaux de voirie;